

# UA3413 - Stage professionnel (ou expérience professionnelle pour les salariés)

## Présentation

## Programme

## Contenu

### Expérience professionnelle (2 ans de travail dans la spécialité statistique):

Pour valider votre expérience, il vous faut rédiger un rapport d'une vingtaine de pages maximum qui décrit vos activités professionnelles liées au thème du master en insistant sur les méthodes et logiciels utilisés essentiellement dans le domaine de la statistique.

La page d'en-tête du rapport sur l'expérience professionnelle, à compléter, est à demander auprès du secrétariat.

Une version électronique du rapport sous format pdf est à expédier au responsable du master et au secrétariat.

Joindre les attestations de votre (vos) employeur(s) - attestations officielles de travail sur deux ans dans la spécialité statistique - et si possible les documents détaillant les travaux en relation avec la statistique, mentionnés dans votre rapport.

### UA3413 : expérience professionnelle ou stage

### Expérience professionnelle (2 ans de travail dans la spécialité statistique):

Pour valider votre expérience, il vous faut rédiger un rapport d'une vingtaine de pages maximum qui décrit vos activités professionnelles liées au thème du master en insistant sur les méthodes et logiciels utilisés essentiellement dans le domaine de la statistique. Joindre les attestations de votre (vos) employeur(s) - attestations officielles de travail sur deux ans dans la spécialité statistique - et si possible les documents détaillant les travaux en relation avec la statistique, mentionnés dans le rapport.

### Stage dans le cadre du Master MR123

Si votre expérience professionnelle dans le domaine de la statistique n'est pas suffisante, vous devez effectuer un stage professionnel d'une durée de 6 mois en relation avec le diplôme dans le cadre du master MR123.

Une convention peut être passée entre le CNAM et l'entreprise d'accueil, *(nécessité au préalable d'avoir été admis par le jury et avoir régularisé son inscription au Master MR123 auprès de la scolarité)*.

En fin de stage, en plus de votre mémoire de stage (validation de l'UA 3412), vous rédigerez un rapport d'une vingtaine de pages maximum qui décrit vos activités professionnelles en insistant sur les méthodes et logiciels utilisés.

Attention, les questions administratives sur la convention de stage sont à régler auprès de la scolarité. A cet effet, lire attentivement sur le site Cnam-Paris : <http://www.cnam-paris.fr/> rubriques "Suivre ma scolarité ; stages". Les documents à télécharger se trouvent sur ce site. Il est vivement conseillé de commencer les démarches le plus tôt possible pour prendre en compte les contraintes administratives.

Pour l'obtention de l'accord pédagogique, il faut adresser au responsable du master un descriptif du travail que vous serez amené à faire (bien entendu il doit s'agir de tâches relatives au diplôme préparé) ; précisez dans votre mél : le nom de la société, le nom du tuteur, lieu et adresse de

Mis à jour le 01-09-2019



**Code : UA3413**

Unité d'activité de type prise en compte de l'expérience

9 crédits

**Responsabilité nationale :**

EPN06 - Mathématique et statistique / 1

vosre stage ainsi que la date de début et date de fin en vue de l'établissement de ce document. Pour effectuer un stage dans de bonnes conditions, au niveau du master MR123, il faut avoir réussi au moins les principales unités d'enseignement de statistique (à voir avec le responsable en fonction du parcours) entrant dans la composition du master M2. La délivrance de cet accord pédagogique est conditionnée par cette réussite.

Pour la rédaction du rapport, la page d'en-tête à compléter, est à demander auprès au secrétariat.

Une version électronique du rapport sous format pdf doit être expédiée au responsable du master et au secrétariat.

Responsable: Mme Ndeye Niang-Keita <n-deye.niang\_keita@cnam.fr>

Secrétariat : Mme Sabine Glodkowski <sabine.glodkowski@cnam.fr>